

sous la direction de FRÉDÉRIC LENOIR et YSÉ TARDAN-MASQUELIER

LE LIVRE DES SAGESSES

L'AVENTURE SPIRITUELLE DE L'HUMANITÉ

2002



« TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME »

Lévitique

- 19, 1-18, traduction
- 1 Le Seigneur adressa la parole à Moïse :
- 2 « Parle à toute la communauté des fils d'Israël ; tu leur diras : Soyez saints, car je suis saint, moi, le Seigneur, votre Dieu.
- 3 Chacun de vous doit craindre sa mère et son père, et observer mes sabbats. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu.
- 4 Ne vous tournez pas vers les faux dieux, ne vous fabriquez pas des dieux en forme de statue. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu.
- 5 Quand vous immolez au Seigneur un sacrifice de paix, faites-le de manière à être agréés :
- 6 On le mange le jour du sacrifice et le lendemain ; ce qu'il en resterait le troisième jour serait brûlé ;
- 7 si l'on en mangeait quand même le troisième jour, ce serait de la viande avivée, on ne saurait être agréé ;
- 8 celui qui en mangerait porterait le poids d'une faute pour avoir profané ce qui est consacré au Seigneur ; et celui-là serait retranché de sa parenté.
- 9 Quand vous moissonnez vos terres, tu ne moissonneras pas ton champ jusqu'au bord ; et tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson ;
- 10 tu ne grappilleras pas non plus ta vigne et tu n'y ramasseras pas les fruits tombés ; tu les abandonneras au pauvre et à l'émigré. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu.
- 11 Ne commettez pas de rapt, ne mentez pas, n'agissez pas avec fausseté, au détriment d'un compatriote.
- 12 Ne prononcez pas de faux serment sous le couvert de mon nom : tu profanerais le nom de ton Dieu. C'est moi, le Seigneur.

- 13 N'exploite pas ton prochain et ne le vole pas ; la paye d'un salarié ne doit pas rester entre tes mains jusqu'au lendemain ;
- 14 n'insulte pas un sourd, et ne mets pas d'obstacle devant un aveugle ; c'est ainsi que tu auras la crainte de ton Dieu. C'est moi, le Seigneur.
- 15 Ne commettez pas d'injustice dans les jugements : n'avantage pas le faible, et ne favorise pas le grand, mais juge avec justice ton compatriote ;
- 16 ne te montre pas calomniateur de ta parenté, et ne porte pas une accusation qui fasse verser le sang de ton prochain. C'est moi, le Seigneur.
- 17 N'aie aucune pensée de haine contre ton frère, mais n'hésite pas à réprimander ton compatriote pour ne pas te charger d'un péché à son égard ;
- 18 ne te venge pas, et ne sois pas rancunier à l'égard des fils de ton peuple : c'est ainsi que tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est moi, le Seigneur. »

Le chapitre 19 du *Lévitique* forme en quelque sorte le centre du *Pentateuque*. En combinant différentes exhortations à agir avec justice devant Dieu et devant le prochain, ce chapitre constitue un beau résumé de la foi juive, qui sera également repris par Jésus de Nazareth (selon le témoignage du Nouveau Testament) ; il fait partie d'un ensemble littéraire qui s'ouvre au chapitre 17 et se clôt au chapitre 26. Cette collection est appelée « code de sainteté » à cause du refrain « *Soyez saints, car je suis saint* », que l'on trouve régulièrement dans ces chapitres. Le style est influencé par la littérature sacerdotale (Lv 1-16), mais il emprunte également au langage et aux préoccupations du *Deutéronome*. On peut donc voir dans le code de sainteté une tentative visant à offrir une synthèse de ces deux grands courants théologiques à l'époque perse.

Lévitique 19,1-18 forme une espèce de catéchisme, qui semble regrouper du matériel de provenance et d'âge divers comme le suggère déjà le changement d'adresse (alternance entre des exhortations en « vous » et en « tu »). On trouve dans ce passage des références à presque tous les commandements du Décalogue (Ex 20,1-17 ; Dt 5,6-21), ce qui lui confère un statut particulier.

L'organisation des commandements semble résulter en partie d'un regroupement par association. Chaque section est délimitée par le refrain « C'est moi, Yahvé (votre

Dieu) », qui sert de conclusion. On obtient ainsi les unités suivantes : versets 1-2, 3, 4, 5-10, 11-12, 13-14, 15-16 et 17-18.

Les versets 1-2 fonctionnent comme une ouverture. L'ensemble des commandements rassemblés en *Lévitique* 19 sont à transmettre à la « communauté » (*édah*), un terme qui désigne une communauté *culturelle*. Le verset 2 énonce le principe fondamental sur lequel reposent ces commandements « soyez saints, car je suis saint, moi Yahvé, votre Dieu ». Désormais, toute la communauté, et non plus seulement les prêtres, est appelée à la sainteté. Cette injonction fonde alors les instructions qui suivent : *l'imitatio Dei* doit se concrétiser dans des comportements adéquats vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes.

Ces deux dimensions sont d'ailleurs étroitement solidaires, comme le montre la section suivante (v. 3) qui mentionne conjointement le respect des parents et le respect du sabbat, deux commandements repris du Décalogue. On notera qu'ici, la mère est mentionnée avant le père, ce qui est unique dans la Bible hébraïque. Cette particularité reflète une amélioration du statut de la femme, ainsi peut-être qu'une première attestation de l'idée qu'il faut descendre d'une mère juive pour faire partie de la communauté de Yahvé.

L'interdiction du culte des autres dieux au verset 4 trahit une conception qui est clairement monothéiste ; les « autres dieux » ne sont que des fabrications humaines qui ne peuvent apporter aucun secours (cette critique des idoles se retrouve notamment en Es 40-55).

Les versets 5-10 abordent des questions de nourriture. Les instructions sur la viande des sacrifices *animaliers* (v. 5-8) consommables par les fidèles (« sacrifices de paix ») font apparaître une préoccupation sacerdotale. Sa viande est sacrée (*qadosh*), mais il est également le seul à être consommé par les laïcs, qui ne sont pas consacrés. Ici, comme en *Lévitique* 7 ce contact est autorisé mais limité à une durée de deux jours. Ces prescriptions sont peut-être également destinées à prévenir toute frénésie sacrificielle : au-delà de deux jours, la consommation de la viande sacrificielle n'est plus agréée par la divinité. Les instructions sur la nourriture *végétale* (v. 9-10) sont l'occasion d'exprimer un souci de solidarité avec celui qui est socialement et économiquement faible : à chaque moisson, il convient de lui réserver une partie du blé et des fruits.

Ce souci de justice dans la vie quotidienne se manifeste également dans l'unité suivante (v. 11-12), qui regroupe à nouveau différents commandements du Décalogue. Ces commandements interdisent le vol (et pas seulement le rapt, comme le suggère la traduction de la TOB), le mensonge et la tromperie ; ils visent donc à protéger les biens et l'intégrité d'autrui. L'énumération de ces comportements délictueux culmine avec le faux serment (v. 12), qui est identifié au blasphème.

Les versets 13-14 appellent à la protection de la personne économiquement et socialement faible, interdisant l'exploitation des ouvriers et le mépris des handicapés. Dans l'Antiquité, le handicap était souvent compris comme une punition divine et l'on se moquait des infirmes. L'auteur de ces versets s'oppose à une telle idéologie : la vraie crainte de Dieu suppose au contraire le respect des faibles et des handicapés.

Une communauté qui vit conformément à la volonté divine doit également respecter la justice dans la jurisprudence. Les versets 15-16 ne s'adressent pas seulement aux juges, mais à tous les membres de la communauté ; on peut penser que l'auteur a ici en vue des tribunaux où siègent les hommes libres (souvent situés aux portes de la ville). Mais ces versets insistent avant tout sur le fait que la justice est l'affaire de tous.

On peut comprendre les versets 17-18 comme la conclusion ou le condensé de tout ce qui précède. Ils en appellent à une solidarité sans faille avec le « prochain » ; une telle solidarité rend impossible tout sentiment de haine et de vengeance, mais elle inclut par contre la possibilité, voire la nécessité, de critiquer toute attitude qui mettrait la cohésion de la communauté en danger.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Cette dernière exhortation se veut le résumé de toutes les prescriptions qui précèdent. D'une certaine manière, l'auteur de *Lévitique* 19 répond déjà ici à la question que se posera le judaïsme rabbinique au premier siècle de l'ère chrétienne, à savoir : Quel est le plus grand commandement ? Il est significatif que tant Jésus de Nazareth que rabbi Aquiba, lorsqu'ils répondront à leur tour à cette question, le feront en citant *Lévitique* 19, 18. Le prochain dont il s'agit ici est sans doute un membre de la communauté juive à laquelle s'adresse le catéchisme de *Lévitique* 19. Cependant, la question de l'identité du prochain n'est pas close, elle se pose de manière renouvelée à chaque lecteur de la Bible hébraïque, comme le montre par exemple la discussion entre Jésus et le légiste (Lc 10, 25-37).

Thomas RÔMER.